

De "La revue du Timbre" du 15 février 1976, nous reproduisons ci-dessous un article signé de Guy Podevin.

Mise en garde

Une association ou un comité de "nostalgiques" de Pétain envisagerait d'émettre des enveloppes et cartes postales affranchies avec des timbres-poste à l'effigie de Pétain (timbres-poste émis durant l'occupation allemande du territoire français) oblitérés à l'aide d'un cachet circulaire grand format, double cercle, avec entre les deux cercles une inscription commémorative et au centre "Exposition philatélique" et dates de la manifestation.

Nous tenons à mettre en garde nos lecteurs contre les souvenirs qui pourraient être émis en ce sens.

En effet, ceux-ci, malgré la ressemblance qui semblerait voulue avec une manifestation dotée d'un bureau temporaire des services postaux français, ne pourraient avoir une valeur philatélique quelconque.

Nous référant au bulletin officiel des Postes et Télécommunications de 1944, page 678, nous trouvons ce qui suit :

"A compter du 1er novembre 1944, toute correspondance portant une ou plusieurs figurines "Pétain" doit être renvoyée à l'expéditeur ou versée au rebut, revêtue de la mention "Inadmis".

D'autre part, aucun bureau temporaire de l'Administration des Postes ne peut être ouvert en vue de permettre l'oblitération de timbres-poste interdits. L'oblitération qui serait faite à titre privé présenterait par ses dimensions, son aspect et l'indication "Exposition philatélique" des analogies étranges avec les oblitérations temporaires du type "Grand format non illustré" apposées par l'Administration postale française.